

4. 98 des employés du Service fédéral des pénitenciers ont été réprimandés, pour les motifs suivants, au cours de la période entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1970: Se sont absentés sans autorisation, 18; Ont rempli leurs fonctions de façon négligente, 29; Usage des boissons alcooliques, 6; Abus des privilèges relatifs aux congés, 6; Sommeil au cours des heures de service, 8; N'ont pas obéi à des ordres légitimes, 21; Fait d'être insolent ou insultant envers les supérieurs, 3; Fait de commettre un acte malséant pour un membre du Service, 4; Fait de causer des dommages à des biens du gouvernement, 1; Refus de répondre à une question lorsqu'il était requis de le faire au tribunal de l'institution, 1; Fait de faire une fausse déclaration relative à sa nomination ou à son emploi, 1; Total: 98.

LES PÉNITENCIERS—LES CHÂTIMENTS ET LES SUICIDES

Question n° 701—M. Sullivan:

1. Combien de détenus des institutions pénitentiaires fédérales ont subi des châtiments corporels ou physiques depuis le 1^{er} septembre 1969?

2. a) Combien y a-t-il eu de cas (i) de suicide (ii) de tentatives de suicide dans chacune de ces institutions depuis le 1^{er} septembre 1969, b) à quelles dates, c) dans quelles institutions?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): 1. Un détenu: La peine a été administrée au pénitencier de Kingston selon l'ordonnance d'un tribunal de l'extérieur.

2. Actes	Dates	Institution
a) (i) Suicides: 23:	b) le 6 septembre; le 16 décembre, 1969	c) Penitencier de Dorchester
	le 30 octobre; le 13 novembre, 1969; le 5 janvier les 4 et 14 février; les 5 et 24 mars; les 16 et 19 mai; les 22 et 31 août 1970	Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul
	le 28 mars 1970	Institution Leclerc
	le 9 novembre 1970	Pénitencier du Manitoba
	le 1 ^{er} février; le 1 ^{er} juin; le 6 décembre 1970	Pénitencier de Saskatchewan
	le 6 avril; le 11 juin 1970	Pénitencier de Colombie-Britannique
	le 25 juin 1970	Institution de William Head
	le 24 décembre 1969; le 3 janvier 1971	Pénitencier de Kingston
(ii) Tentatives de Suicide: 80:	le 20 mars; le 6 juin; le 1 ^{er} octobre; le 5 septembre 1970	Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul
	le 13 janvier; le 30 novembre 1970	Institution Leclerc
	le 4 mars; les 9 et 17 juillet 1970	Unité spéciale de correction du Québec
	le 19 décembre 1970	Pénitencier du Manitoba
	le 13 novembre; le 19 décembre, 1969; les 4, 5 et 16 janvier; les 2, 3, 7, 15, 16, 19 et 28 février; les 5 et 21 avril; le 28 juin; le 9 juillet; le 28 août; les 12 et 13 septembre; le 19 (2) octobre; le 24 novembre; les 7 et 20 décembre 1970	Pénitencier de Saskatchewan

[L'hon. M. Goyer.]